

Habitats, mammifères et conservation au Congo

par Jacques VERSCHUREN

Résumé

Cette note examine la situation des habitats naturels et de la grande faune en République du Congo. Plusieurs réserves existent, mais elles sont peu ou pas contrôlées sur le terrain.

La déforestation est générale dans le Sud et l'Ouest du pays. Le braconnage est intense partout. Tout le Nord est encore recouvert d'une forêt ombrophile, souvent intacte ; il importe d'en mettre, d'urgence, de vastes portions en réserve. D'importants projets de conservation existent au Congo.

On communique des données concernant les principaux habitats, les grands mammifères, en particulier, l'Éléphant, le Gorille de plaine, le Lamantin. Des Waterbucks subsistent dans les savanes entre le fleuve Zaïre et la forêt équatoriale. Une localisation nouvelle et excentrique est indiquée concernant le Bongo, *Tragelaphus euryceros*.

Mots-clefs : Grands mammifères, Congo, conservation.

Summary

The situation of the natural habitats and of the large mammals of the Republic of Congo is studied. There are several nature reserves, but they are not, or hardly, controlled in the field.

Deforestation is a general phenomenon in the south and southwest of the country, and poaching is omnipresent. The northern part is still covered with tropical rain forest, which is still intact in some areas. Large parts of this forest urgently should become nature reserves. Important conservation measures already exist in Congo.

Information on the most important habitats is given, with special reference to the larger mammals, such as the elephant, the lowland gorilla and the manatee. Waterbucks are living in the savanna between the River Zaire and the equatorial forest. The bongo, *Tragelaphus euryceros*, was found in a new, and somewhat excentric locality.

Key-words : large mammals, Congo, conservation.

1. Introduction

Cette note présente essentiellement un caractère ponctuel. Elle expose des observations effectuées au Congo, de mi-août à mi-octobre 1981. L'auteur a séjourné dans ce pays, à la demande et aux frais des autorités du Congo. Le but était de faire le point de la situation de la conservation des habitats et surtout des grands mammifères et de proposer des solutions, principalement dans les aires théoriquement protégées.

Nous avons effectué 30 à 40 heures de survol aérien, souvent à basse altitude, dans le centre et le sud du pays. Ces mêmes régions, en particulier les "réserves" ont été parcourues lors de plusieurs déplacements itinérants,

sur le plateau Bateke et ses vallées et dans la partie Sud-occidentale du pays (Mayumbe, côte, Mont Fouari, environs de Pointe Noire). Les environs de Brazzaville ont également été prospectés. Les immensités forestières du Nord du pays n'ont pas été explorées, par manque de temps et de moyens. Des survols à haute altitude, de même que des prospections plus anciennes de la forêt, lors de nos séjours du Zaïre, ont cependant permis d'obtenir des informations.

Il n'est donc pas question que l'auteur se base sur la bibliographie, d'ailleurs peu abondante, sur la faune et les habitats du Congo. Pour les mammifères, il convient cependant de citer BLANCOU (1951, 1953, 1959) et, pour les oiseaux, DORST (1971). Nous avons préparé le rapport de mission (1982) en insistant principalement sur les aspects de la conservation qui ne sont pas repris ici. En plus d'un article de vulgarisation (VERSCHUREN, 1983), nous avons publié une note sur les oiseaux apparents du Congo en collaboration avec notre collègue Congolais MBANI AKANGALA MANKARIKA (1982). Citons aussi des informations chez SPINAGE (1979) et NSOSSO (1986). La cartographie détaillée de base recouvrant le Congo est généralement de bonne qualité (I.G.M.). L'excellent atlas de base publié par Jeune Afrique, fournit également de nombreuses informations.

2. Caractéristiques naturelles du Congo

La République du Congo est située entre les coordonnées extrêmes suivantes : latitude de 3°5' Nord à 5° Sud et longitude de 11° Est à 18°45' Est. L'altitude varie de 0 à 1.000 mètres environ.

Trois blocs forestiers principaux recouvrent une partie importante du Congo : la forêt du Mayumbe et la forêt côtière dans l'Ouest, le bloc "du Chaillu", au centre et la grande forêt du Nord, celle-ci recouvrant près de la moitié du pays. Entre chacun de ces 3 blocs forestiers, de vastes superficies non boisées se propagent du Sud vers le Nord. Les savanes méridionales dépassent le Nord de l'Equateur et atteignent, dans la région de Mbomo, le 1er degré de latitude Nord. C'est au niveau

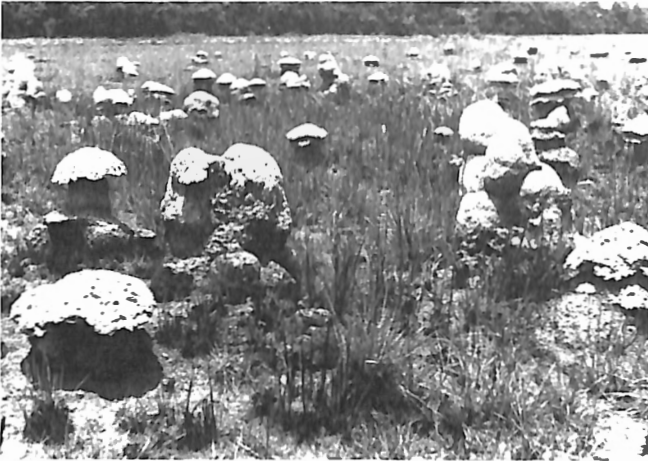


Fig. 1. Plateau des Bateke. Près du lac Bleu. Zone avec nombreuses termitières terrestres.



Fig. 2. Site de l'éventuel barrage sur la rivière Kwilu.

du Congo que le bloc forestier central d'Afrique est le plus étroit, dans le sens Nord-Sud. 500 kms environ séparent les savanes les plus méridionales du Nord de la forêt de celles les plus septentrionales du Sud ; il suffit de 35 minutes en avion pour les survoler. Cet étranglement est encore accentué par l'existence de nombreux *ésobes* ; il s'agit de vastes clairières, sans doute d'origine anthropique, dans la forêt équatoriale. Une longue vallée orientée Nord Sud constitue une trouée majeure dans la forêt. Elle est recouverte de hautes graminées, sur sol marécageux : Likouala aux herbes. Cette longue ouverture dans la forêt est assez comparable à celle de la rivière Ngiri au Zaïre.

Aucune étude n'a été, à notre connaissance, publiée au sujet de la faune ornithologique de cette région. Il semble bien cependant que c'est au niveau du Congo que s'effectue, sans doute, une grande partie du survol de la forêt équatoriale, dans sa zone la plus étroite, par les oiseaux migrateurs en provenance du Nord, Nord-Ouest et Nord-Est de l'Europe. Les oiseaux migrateurs n'hivernent jamais dans la forêt ; celle-ci constitue même un obstacle assez comparable à une vaste

Fig. 3. Embouchure de la rivière Kwilu.



étendue aquatique. Les migrateurs profitent sans doute de ces trouées Nord Sud. Le baguement pourrait prouver cette hypothèse. Plus à l'Ouest (Cameroun) et à l'Est (Zaïre), la forêt est nettement plus large, dans le sens Nord-Sud. Il faut aller à l'Est jusqu'au graben occidental (Lacs Mobutu, Edouard, Tanganyka), pour trouver une voie aisée de passage de migrateurs.

On remarque l'absence tant au Nord qu'au Sud du Congo, des forêts claires et des savanes densément boisées. Il s'agit généralement de savanes guinéennes, d'origine anthropique, induites par les feux, après destruction de la forêt ombrophile. La situation est différente sur les plateaux Bateke, où la savane à herbes relativement courtes est sans doute d'origine édaphique. Le Congo est drainé par trois fleuves dont l'énorme Zaïre, le Kwilu et Nyangwa. Des barrages risquent de défigurer prochainement le cours du Kwilu et celui de la Lefini, affluent du Zaïre.

Dans la partie méridionale du pays, au Sud de la forêt, une saison sèche très marquée (juin-septembre) est suivie d'une longue saison des pluies, fréquemment interrompue par des périodes sèches. La pluviosité annuelle de Brazzaville est de 1200 à 1400 mm ; la nébulosité, sans pluviosité, est abondante en saison sèche, surtout le long de la côte, où des périodes supérieures à quatre semaines sans la moindre insolation ne sont pas exceptionnelles. Au Nord du pays, la saison sèche est presque inexistante.

Le Congo est le pays le plus urbanisé d'Afrique. Brazzaville abrite près du tiers de la population totale. Les grandes forêts, surtout celles du Nord, et les plateaux Bateke, jusque fort près de Brazzaville, sont presque vides d'humains, à l'exception du plateau Koukouya, très fertile et protégé par sa relative inaccessibilité. Le Sud Ouest est relativement plus cultivé dans les zones de dégradation de la forêt (environs de Ludima, Loubomo, Louboulou). De vastes plantations d'eucalyptus existent près de Ludima;

des pins ont été plantés sur les sables côtiers, au Nord de Pointe Noire. La côte est généralement plate, avec cependant des cirques d'érosion spectaculaires (Gorges de Diosso)¹. La mangrove est peu développée ; elle manque complètement à l'embouchure du fleuve Kwilu. Il n'y a guère de bétail indigène, en particulier des *Bovidae* ; quelques grands élevages ont été développés par les étrangers.

3. Zone d'un intérêt particulier et habitats protégés

Plusieurs régions du Congo bénéficiaient, en 1981, d'une protection. Nos prospections ont eu lieu dans certaines d'entre elles.

Le bloc Nord forestier constitue une gigantesque réserve de fait, mais nullement de droit. Les humains y sont rares, sauf le long du fleuve et près d'Impfondo. Il s'agit d'une forêt équatoriale ombrophile classique, avec de nombreuses zones marécageuses. Le Parc National d'Odzala, protège ses 180.000 hectares de forêt ; il est adjacent au domaine de protection de Lekoli-Pandaka, d'environ 60.000 hectares, contigu à son tour au domaine de chasse de Mbomo. Ces deux dernières unités incluent de vastes étendues de savane, où subsistent plusieurs familles de Lions, assez curieusement adaptées à cet habitat de mosaïque de galerie forestière dominante et d'îlots de savane.

Des salines naturelles attirent la faune. Dans l'ensemble, cette unité est juridiquement faiblement protégée mais constitue cependant, de fait, une unité réelle de conservation. De grands plans d'exploitation forestière existent ; le déboisement a déjà commencé le long de la frontière de R.C.A.

Les hauts plateaux Bateke s'étendent sur des centaines de milliers d'hectares, jusqu'à proximité de Brazzaville. Ils recouvrent les "sables du Kalahari" à graminées assez courtes. La surface de ces plateaux, horizontale, est découpée par de nombreuses rivières (Luna, Lefini, etc.), dont les vallées, profondément encaissées, forment parfois des "canyons" spectaculaires et des sites intéressants (lac Bleu). Certaines rivières sont bordées de flats à herbes courtes, avec des étendues dénudées et de nombreuses termitières. L'aspect apparent des steppes horizontales, avec les herbes courtes, est parfois assez similaire à celui du Parc du Serengeti, où le gibier abonde. Le centre de la région anciennement protégée se situait près de la rivière Nambouli, où elle avait été exploitée touristiquement. Les galeries sont relativement intactes, avec de grandes essences. La forêt se réduit progressivement par suite de l'action des feux destructeurs.

¹ Rappelons que le site des gorges de Diosso avait été récemment choisi comme zone de dépôt d'énormes quantités de déchets industriels, en provenance d'Europe. La décision des autorités du Congo a permis d'éviter, in extremis, ce désastre écologique.

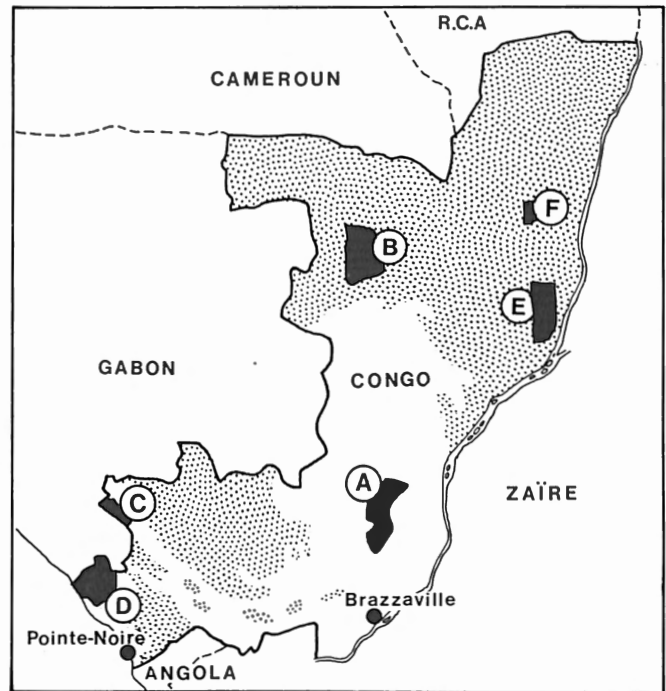


Fig. 4. Réserves Naturelles et régions d'un intérêt particulier au Congo.

- A. Réserve de la Lefini.
- B. Complexe de protection : Mbomo-Lekoli Pandaka-Odzala.
- C. Réserves du mont Fouari et Nyangwa.
- D. Réserve de Conkouati.
- E. Zone de la "Likouala aux herbes".
- F. Lac Télé, "Dinosaure".

La faune a été impitoyablement massacrée sur les plateaux Bateke ; quelques espèces forestières, essentiellement les Potamochères, se maintiennent dans les vallées.

La protection des plateaux Bateke était théorique, du moins en 1981. Ces plateaux se continuent sur la rive gauche du fleuve, au Zaïre ; ils y sont également dépeuplés. Quelques anciennes pistes bordières de grands mammifères longent les galeries. Ces pistes d'Ongulés dans les forêts sont progressivement ré-

Fig. 5. Gorges de Diosso, site qui fut envisagé pour le dépôt de déchets industriels en provenance d'Europe. Le projet a été annulé.





Fig. 6. Vue d'ensemble du mont Fouari avec mare en voie d'assèchement.

envahies par la végétation, ce qui témoigne de la très nette diminution de la faune. Les grands mammifères ont disparu depuis longtemps des abords du fleuve depuis Kinshasa-Brazzaville, en aval, jusqu'à la forêt, au Nord. Les affluents de la rive droite du Zaïre font l'objet d'un incessant braconnage des chasseurs, qui remontent aisément en pirogue les vallées.

Très localement, tel au "camp Bealey", des Hippopotames ont pu se maintenir. Les Eléphants ne sont probablement pas complètement disparus. Quelques Hippopotames survivent sur le fleuve Zaïre. L'animal dominant est le Potamochère, très commun dans les galeries ; on observe partout ses bauges boueuses et des zones de terre retournée. Les Phacochères paraissent manquer complètement sur les plateaux ouverts. D'avion, on a observé d'assez nombreux groupes de trous d'oryctéropes, jusqu'à proximité immédiate de Brazzaville.

Le complexe des réserves Mont Fouari - Nyangwa Nord et Sud.

Il s'agit probablement de la zone relativement protégée la plus intéressante du Congo, en dehors de la grande forêt. La superficie ne dépasse guère 25 à 30.000 hectares. Les étendues relativement intactes se continuent également au Gabon. Il s'agit partiellement d'une avancée extrême de savane entre les blocs forestiers du Mayumbe et du Chaillu. Ces milieux ouverts, sans doute d'origine anthropique ancienne, sont annuellement brûlés par les feux. Le Mont Fouari constitue une élévation de 300 mètres environ au dessus des régions proches. Il est encore recouvert d'une belle forêt relativement primaire, avec des spectaculaires essences, tel le Limba. Une certaine zonation d'altitude apparaît, malgré la faiblesse de l'élévation. L'aspect général se compare assez volontiers à celui des Monts Kasali, au Zaïre (Parc National des Virunga).

La forêt est bordée par de grands massifs de *Pennisetum*, dont la superficie s'accroît constamment le long des limites boisées, à cause de l'action des feux. Ces

derniers paraissent cependant utiles dans cette région pour favoriser la repousse des jeunes graminées dont se nourrissent les quelques Ongulés des milieux ouverts environnants. Le climax serait évidemment une forêt. Nous avons exploré le petite rivière Ngongo, proche de l'ancien village Fouari. Cette région est drainée par la grande rivière Nyangwa, bordée d'une galerie forestière dense où de nombreuses traces ont été relevées : guibs, potamochères, céphalophes, buffles, etc.

Diverses mares subsistent au pied du Mont Fouari, reliquats des hautes eaux saisonnières. Ces mares s'assèchent progressivement, emprisonnant des myriades de poissons, avidement recherchés par les populations humaines environnantes. Il semble cependant que l'assèchement n'a pas été complet, du moins en 1981 et qu'une partie des poissons ont pu subsister. Rappelons à ce sujet nos observations effectuées au Parc National de l'Akagera, Rwanda (VERSCHUREN, 1965) et au Chaco Paraguayen (VERSCHUREN, en prep.) où l'"instinct" des poissons a été pris en défaut et où ils sont tous morts, par suite de l'assèchement complet.

Un petit affluent de la Nyungwe prend sa source à un lieu-dit, la "source bleue", étonnante pseudo-résurgence dans une sorte de kaolin, eau d'une exceptionnelle limpidité et avec une réputation maléfique de superstition chez les populations voisines. Cette source ressemble curieusement à celles de la Molindi, au Parc National des Virunga, Zaïre.

Le Parc National du Mont Fouari était encore raisonnablement giboyeux, ceci, du moins en 1981. C'est le seul endroit du Congo où des observations de grande faune sont généralement garanties aux visiteurs. La proximité relative de Brazzaville et même de Kinshasa en augmente l'attrait. Une petite centaine de Waterbucks, *Kobus defassa*, et quelques Buffles, *Syncerus caffer*, fréquentent les milieux ouverts, tandis que des Guibs, *Tragelaphus scriptus*, peuvent être observés en lisière. Des apparitions de Cercopithèques ne sont pas exceptionnelles tandis que les traces de Potamochères y sont abondantes, de même que celles de diverses

Fig. 7. Mangrove au Sud de Pointe Noire.



espèces de Céphalophes forestiers. Les Eléphants y passent parfois.

La protection, intensive jusque 1970 environ, s'est alors considérablement relâchée jusque 1981. Le très beau gîte était alors en ruine, tandis que les pistes et les ponts étaient détériorés. Nous ignorons la situation actuelle (1989). Les populations locales, évacuées après indemnisation, se sont cependant ré-installées en petit nombre dans la réserve. L'attrait touristique et surtout scientifique, au niveau national, du Mont Fouari restait réel en 1981. Une relance de la conservation était parfaitement concevable, du fait de l'existence de noyaux résiduels de faune. C'est un peu au Nord du Mont Fouari qu'un Bongo, *Tragelaphus euryceros*, a été capturé par des braconniers, lors de notre passage. Cette observation ponctuelle certaine étend la zone de dispersion de cette espèce.

La réserve de la Tsoulou, avec la "rivière bleue" indiquée dans plusieurs publications et rapports, ne bénéficie d'aucune protection quelconque; elle ne peut guère être maintenue.

La réserve de Konkouati, sur la côte entre Pointe Noire (embouchure du Kwilu) et la frontière du Gabon.

Cette zone, d'exploration difficile, a pu être survolée dans des conditions médiocres (crachin habituel de saison sèche); elle n'était pas accessible du fait de l'immobilisation du bac de l'embouchure de la rivière Kwilu. Il s'agit d'une mosaïque complexe de savanes côtières, de forêts sur les zones plus élevées de l'intérieur et de quelques lagunes.

La protection y était nulle au moment de notre séjour; des projets étaient préparés. Cette réserve est réputée abriter à la fois des lamantins, des éléphants et des gorilles de plaine.

Signalons l'existence des spectaculaires gorges de Dosio et de savanes côtières typiques avec de nombreux *Sansevieria* et palmiers, entre Pointe Noire et la rivière Kwilu. Entre Pointe Noire et la frontière d'Angola (Cabinda), il existe d'assez nombreuses lagunes bordées de palétuviers et des îlots protégés par leur relative

inaccessibilité. Ce fait a permis le maintien de plusieurs Guibs (*Tragelaphus scriptus*), qui ont survécu dans ces îlots. Il n'y a pas de palétuviers à l'embouchure du Kwilu. La barre est très importante le long de la côte Atlantique.

On constate qu'à l'exception d'Odzala, peu connu et assez mal protégé, le Congo ne dispose d'aucun vrai Parc dans les régions forestières. La forêt la plus littorale, celle du Mayumbe, est déjà surexploitée, moins toutefois que le Mayumbe Zaïrois. Le bloc central du "Chaillu" est en pleine voie de pénétration et d'exploitation. Il reste l'énorme bloc du Nord, qui recouvre près de la moitié du pays, peu ou guère habité, loin des voies d'eau. Dans ces régions isolées, subsiste certainement une faune importante. Le grand gibier se maintient seulement à plusieurs jours de marche des routes et des cours d'eau navigables, eux aussi très nombreux. L'extrême Nord et Nord-Ouest du Congo a la réputation d'abriter de nombreux gorilles de plaine.

Deux zones présentent un intérêt particulier; il s'agit de la rivière Likouala aux herbes, authentique percée de savane marécageuse et habitat ouvert dans la forêt, orienté Nord-Sud. Il s'agit également du fameux lac Télé dans le Nord du pays, dans une région marécageuse, complètement inhabitée. Les populations environnantes ne s'y aventurent guère. La légende d'un grand animal inconnu surnommé "dinosauire", réapparaît régulièrement, même à Brazzaville. Des missions de prospection y ont été envoyées à plusieurs reprises. On ignore toutefois s'il s'agit vraiment d'un animal inconnu, plus simplement d'un Lamantin, ou plus banalement encore d'un Hippopotame ou d'un très grand Varan. La protection de cet animal inconnu est déjà officielle, de la part des autorités du Congo.

La préservation de plusieurs blocs de forêt ombrophile s'impose. Des réserves de l'ampleur du Parc National de la Salonga (36.000 kms), dans le Zaïre voisin seraient souhaitables. L'exploitation de ces forêts de plaine est très aisée; des plans de déboisement existent. Quelques grands blocs représentatifs des divers habitats forestiers devraient être protégés. Il ne faut pas, en effet, se leurrer: en dehors des étendues protégées, aucune zone intacte ne subsistera dans la forêt du Nord du Congo, d'ici quelques décennies. Rappelons à ce sujet, la destruction de la forêt de la Côte d'Ivoire et du Liberia et maintenant celle du Gabon: ces destructions préfigurent celle du Nord Congo.

L'hinterland de Brazzaville, actuellement recouvert de savanes, en aval de la capitale ne présente cet aspect dénudé que par suite des actions anthropiques (feux, défrichements). Cette région a été sans doute presque complètement boisée anciennement. L'île du Diable, sur le fleuve Zaïre, en aval de Brazzaville, difficilement accessible et donc peu modifiable par l'homme, à cause des violents rapides, est encore recouverte d'une belle forêt. Une grande partie du Congo, en aval de la capitale, présentait sans doute cet aspect anciennement.

Fig. 8. Vallée de la Nyangwa, avec blocs de travertin.





Fig. 9. Paysanne avec bois de chauffage.

4. Faune des mammifères du Congo

Cette liste présente un caractère ponctuel et signale essentiellement nos observations et surtout nos non-observations. Nous ne croyons pas judicieux de nous baser sur la modeste littérature sur le sujet ou sur les anciens rapports administratifs du Service de la Chasse; ceux-ci sont, en effet, complètement dépassés.

Dans l'ensemble, les savanes côtières d'origine anthropique et celles du Mont Fouari n'abritent plus qu'une faune réduite de grands mammifères. Ceux-ci sont pratiquement inexistantes sur les plateaux Bateke. Une faune réduite subsiste dans les forêts du Mayumbe et du Chaillu et le long de certaines grandes galeries forestières. Le grand gibier se maintient sans doute dans les zones les plus reculées de la forêt du Nord, loin des rivières parcourues constamment par des hordes de chasseurs motorisés. Grâce à une nouvelle technique, ceux-ci seront peut-être bientôt capables de remonter les rapides constituant actuellement des obstacles à la pénétration des zones intactes.

En dehors du Mont Fouari, exception heureuse, nous n'avons pratiquement rien observé *de visu*, au cours de plusieurs semaines de prospections intensives à pied, en véhicule et avion. En 30 heures d'avion, à basse altitude, on a observé un seul chacal. Lors des semaines de

prospection pédestre et en véhicule, dans le Sud Ouest du pays, toujours en dehors du Mont Fouari, on a observé seulement 1 Chacal, 2 Antilopes (sans doute 1 *Cephalophus guevei* et 1 *Sylvicapra*) et aucun Singe. Des traces d'animaux ont été notées localement, mais il s'agissait d'espèces primitivement ou secondairement nocturnes (Buffles, Potamochères, Eléphants).

Il est assez logique qu'aucune faune de grands mammifères de savane n'ait pu se développer au Nord du fleuve, bloquée au nord par l'immensité de la forêt équatoriale, au sud par la barrière infranchissable du fleuve. La présence des Lions à Mbomo, et surtout celle des Waterbucks au Mont Fouari, est géographiquement assez étonnante. Au point de vue zoogéographique, la présence des Elands, de la plupart des Antilopes de savane, des Girafes, des Rhinocéros est complètement impossible au Congo. La presque totalité des mammifères de ce pays sont des animaux de forêt, ou du moins de galerie forestière. Il est possible que les plateaux Bateke, vastes îlots de savane à herbes courtes entourés par la forêt et par le fleuve, n'ont peut-être jamais abrité une grande faune typique des milieux ouverts. Cette rareté des grands mammifères sur les plateaux Bateke n'est pas un phénomène tout récent : cette région était déjà pratiquement vide de grande faune il y a 25 ou 30 ans, aux dires d'observateurs valables, tels les pilotes de petits avions.

La liste suivante non exhaustive reprend nos observations directes et surtout indirectes de même que des données communiquées par diverses personnes rencontrées au cours de la mission.

Gorilla gorilla, Gorille de plaine.

Le Gorille de plaine existe probablement dans les trois blocs forestiers, sans doute en moins grand nombre dans ceux de l'Ouest. Il a été même signalé sur les plages de Conkouati, sur l'Océan Atlantique, ainsi qu'à proximité immédiate du chemin de fer de Makabana. Il est sans doute le plus commun dans la partie nord-occidentale du pays, là où l'altitude s'approche de 1.000 m. Rappelons que le Gorille de plaine est éteint au Mayumbe Zaïrois. Le fleuve Zaïre et ses affluents, parallèles à celui-ci, tel la Sanga, ont constitué depuis longtemps des obstacles à son expansion vers l'Est. BLANCOU avait étudié leur statut en 1951 ; il remarquait alors qu'ils étaient fort peu chassés, mais craints par les populations.

Pan troglodytes, Chimpanzé.

Il est vraisemblable qu'il existait antérieurement dans tous les blocs forestiers ; sa survie, comme partout, est précaire, tant il est recherché, à diverses fins, par les humains. Il est, en tout cas, exceptionnel de rencontrer au Congo des personnes l'ayant vu ou entendu. Les Chimpanzés vendus à des fins de mascotte, à Brazza-

ville, proviennent sans doute du Zaïre. LINDEN (*obs. pers.*) en a conservé plusieurs pendant longtemps, en conditions semi-naturelles dans de vastes enclos proches de la capitale.

Cercopithecidae - Colobidae.

Les Singes arboricoles sont, avec les petites Antilopes et les Ecureuils, les principales victimes des chasses effrénées effectuées dans une grande partie du Congo. Au cours de tout notre séjour, aucun n'a été observé de visu ; quelques uns ont été entendus au Mont Fouari. Un *Cercopithecus mona* a été saisi le long d'une route, mis en vente entre Loubomo et Brazzaville. Les cadavres de Singes sont abondants sur les marchés de Kinshasa et Brazzaville ; les localisations d'origine sont toutefois difficiles à préciser car ces animaux sont amenés de partout, principalement par bateau, mais également par chemin de fer ou véhicule. Aucune observation n'a été effectuée au Congo, concernant le Babouin. Si les massacres actuels des Primates continuent, la totalité des Singes finiront par disparaître au Congo, sauf dans les zones les plus reculées du Nord.

Panthera leo, Lion.

Il est surprenant de constater l'existence du Lion dans la région principalement forestière de Mbomo, dans des pointes de savanes entrecoupées de nombreuses galeries, au Nord du pays. Il s'agit sans doute des Lions les plus forestiers d'Afrique.

Panthera pardus, Panthère.

Le Léopard nocturne résiste mieux à la pression cynégétique que les Singes diurnes ; il se maintient, sans doute, dans les régions les moins peuplées du Congo ; il ne craint d'ailleurs pas les zones cultivées, s'il n'est pas chassé.

Crocuta crocuta, Hyène.

L'Hyène existait antérieurement au Mont Fouari. Aucune trace récente n'a été relevée au cours de notre séjour.

Thos adustus, Chacal.

Deux Chacals ont été notés sur les plateaux Bateke, l'un d'avion, l'autre lors d'un déplacement en véhicule. Il s'agit du seul animal qui peut être observé, de jour, sur ces plateaux presque vides de grande faune.

Orycteropus afer, Oryctérope.

Il n'a été observé ni au Mont Fouari ni sur les plateaux Bateke. De nombreux groupes de terriers ont cependant été notés dans des savanes proches de Brazzaville.

Trichecus senegalensis, Lamantin.

Il est probable qu'il existe encore dans les lagunes de Conkouati et sur certaines rivières. Il s'agit cependant de rumeurs non confirmées : aucune observation précise ne peut assurer que cet animal existe réellement au Congo, comme on devrait s'y attendre (voir "Dino-saure").

Loxodonta africana, Eléphant.

Le rapport HAMILTON indiquait 11.000 individus pour tout le Congo. En théorie, il existe dans les zones reculées de forêt, dans tout le pays. Nous n'avons cependant guère récolté d'informations précises, sauf des observations d'anciennes traces au Mont Fouari et des récentes traces à la rivière Nanboulou (Bateke). BLANCOU, en 1958, estimait leur nombre au Congo à 5.000. Son avenir est menacé comme partout ailleurs en Afrique. En 1981, on trouvait de l'ivoire en quantité, à Brazzaville et à Pointe Noire, dans les hôtels ; il s'agissait généralement d'ivoire sculpté, y compris de nombreuses pointes de moins de 5 kg. Des recherches récentes par l'UICN suggèrent des chiffres beaucoup plus élevés.

Hippopotamus amphibius, Hippopotame.

Il est difficile de préciser le statut au Congo de cet animal, qui se défend relativement bien contre l'homme. Il existerait encore dans le "pool" du fleuve ; des traces ont été observées près d'un barrage non loin de la capitale. Il est commun, quoique strictement nocturne, sur la rivière Luna (près du lac Bleu) où il est protégé par une sorte de "tabou" local (Dr. BEALEY). Les pistes et les points typiques de sortie de l'eau sont nombreux ; leur utilisation paraît journalière. L'Hippopotame n'a sans doute jamais été abondant sur les principales rivières forestières, milieu lui convenant assez mal. Il a été exterminé dans la plupart des biefs, avec des rives recouvertes de graminées.

Tragelaphus euryceros, Bongo.

Sa présence est certaine dans la région du Mont Fouari, dans une galerie résiduelle (septembre 1981) entourée de savane. Les coordonnées du site de capture, qui étend la zone de dispersion du Bongo au Congo, sont les suivantes : Lat. : 2°50' Sud ; Long. : 12°35' Est.

Tragelaphus scriptus, Guib.

Le Guib est sans doute encore relativement commun, puisqu'il s'agit d'une espèce bien adaptable à l'homme (comme le *Capreolus* européen). Il a été observé de visu sur une île dans la mangrove, au Sud de Pointe Noire et aussi au Mont Fouari.



Fig. 10. Piège à Aulacode, *Thrionomys swinderianus*.

Cephalophus sp.

Les petites antilopes, en particulier, *Guevei monticola*, constituent la majeure partie de la viande de chasse dans les marchés des villes congolaises, en particulier, la capitale.

Le massacre des *Cephalophidae* et autres antilopes forestières par les chasseurs, est généralisé au Congo. Au marché de Brazzaville, nous avons aussi trouvé des chevrotains, *Hyemoschus aquaticus* et un *Cephalophus sylvicultor*. Les Sitatungas (*Tragelaphus spekei*) et les Sylvicapras (*Sylvicapra grimmia*) sont également braconnées. Un *Cephalophus dorsalis* a été saisi chez un braconnier entre Loubomo et Pointe Noire. (voir rapport de mission, VERSCHUREN, 1982).

Kobus defassa, Waterbuck.

Une seule population subsiste au Congo : celle des abords du Mont Fouari. Les effectifs n'excédaient certainement pas la centaine, plus vraisemblablement la cinquantaine, en 1981. Les animaux, pourchassés, avaient une distance de fuite élevée. De très jeunes individus ont été notés, séparés des adultes ; ils avaient alors une réaction de fuite désordonnée et venaient s'abriter près des véhicules. Si des mesures draconiennes de protection ne sont pas prises, ces dernières antilopes de savane disparaîtront rapidement du Congo. Ces Waterbucks n'ont plus actuellement d'autres prédateurs que les humains.

Syncerus caffer, Buffle.

On présume qu'il est commun dans certaines zones forestières, et également à la rivière Likouala aux herbes, ceci par analogie avec la rivière Ngiri au Zaïre, qui présente le même aspect. Quelques individus, dont deux ont été observés par nous en 1981, subsistent aussi dans la savane du Mont Fouari. En 1958, BLANCOU estimait le nombre de Buffles du Congo à 25.000.

Potamochoerus porcus, Potamochère.

Il s'agit certainement du grand mammifère qui s'est le mieux maintenu au Congo, tant en milieu forestier que dans les galeries. Nous avons trouvé ses traces, bauges, dépôts de terre retournée, partout où nous avons prospecté la forêt. Cet animal se protège fort bien par son mode de vie strictement nocturne et aussi sa haute fécondité. Des dizaines de milliers subsistent sans doute au Congo. Il est rarement trouvé sur les marchés des villes. Le Phacochère, *Phacochoerus aethiopicus*, semble ne pas exister actuellement au Congo. Aucune observation précise récente ne concerne les Hylochères.

Thrionomys swinderianus, Aulacode.

Ils sont souvent chassés ou piégés dans les régions de savane, où ils se maintiennent assez bien. On a noté de nombreuses traces, près de l'embouchure de la Kwilu. Un piège typique pour ce Rongeur, que nous avons évidemment détruit, apparaît sur la photo 10, près de la Source Bleue (Nyangwa).

Hespertidae, Mangouste sp.

De nombreux dépôts d'excréments sont fréquents sur les points proéminents dominant les gorges de Diosso, au Nord de Pointe Noire ; ces petits carnivores sont sans doute communs partout.

Atherurus sp., Porc-épic.

Ce Porc-épic forestier est sans doute encore très commun ; on le trouve fréquemment lors de saisies chez les braconniers et également dans les marchés des villes.

Xerus erythropus, Rat palmiste.

Cet écureuil terrestre intéresse généralement peu les chasseurs ; il a cependant été trouvé chez des braconniers entre Loubomo et Pointe Noire.

Les Ecureuils arboricoles, proies faciles à capturer, ont été exterminés presque partout, dans les mêmes conditions que les Singes. Notons qu'aucune population humaine ne paraît être adaptée à un régime alimentaire basé sur les *Muridae*, cependant communs.

Cheiroptère, *Molossidae*. Gen. *Tadarida*

Ces Cheiroptères ont considérablement bénéficié des installations humaines, au Congo de même que partout ailleurs en Afrique. Beaucoup de constructions anciennes, vétustes, sont envahies par ces Cheiroptères grégaires ; leur présence, gênante, est constatée partout. On a examiné antérieurement (VERSCHUREN, 1957) le cas des Cheiroptères *Molossidae* anthropophiles ou non. Quelques *Molossidae* restent encore inféodés à leur habitat primaire (fissure des arbres et des roches), mais

la majorité des espèces de *Tadarida* sont devenues anthropophiles. Leur départ en vol est généralement à heure fixe. Les effectifs globaux des Cheiroptères sont considérables dans le pays et leur biomasse totale élevée. Des grands rassemblements d'*Eidolon helvum* n'ont pas été observés au cours de notre mission en saison sèche. Rappelons qu'il s'agit d'une espèce semi-migratrice.

Les Crocodiles et surtout les Varans se maintiennent dans beaucoup de pièces d'eau, y compris le fleuve. Des accidents mortels relatifs à des humains peuvent survenir. Au Kwilu, de grands Crocodiles capturent, paraît-il, des veaux à l'abreuvoir. Le Crocodile subit l'impact d'un braconnage important; il est souvent mis en vente dans les marchés. Des tortues aquatiques se retrouvent aussi dans les marchés de la capitale, tandis que des tortues marines sont pêchées sur la côte. Des najas s'étaient établis dans les combles de vieilles constructions, au Mont Fouari, où ils se nourrissaient apparemment de *Molossidae*. Cette localisation est typique (cfr. Serengeti, VERSCHUREN).

Cette liste, assez décevante, montre que la faune est d'une certaine banalité. Beaucoup d'observations sont indirectes et proviennent de traces ou d'animaux braconnés. Au Mont Fouari, nous avons noté, une fois de plus, que les mammifères recherchent l'eau très boueuse des mares, beaucoup plus volontiers que celle limpide des rivières (rivière Ngongo); ce phénomène a été remarqué souvent ailleurs (Sénégal, Zaïre) (VERSCHUREN, 1982, 1986). Dans la région de Loudima, d'assez nombreux Singes, Potamochères et Buffles se seraient adaptés aux habitats artificiels constitués par les grands peuplements d'eucalyptus, où ils auraient proliféré, grâce à la relative protection dont ils bénéficient.

Selon des informations mal précisées, les grands feux courants, près de Loudima, auraient été responsables de la destruction d'Aulacodes et même de potamochères et d'antilopes, morts carbonisés.

5. Menaces sur la faune et l'habitat ; mesures de conservation

Ces éléments sont indiqués avec la franchise qui s'impose, ceci à la demande expresse des autorités, qui souhaitent remédier à la situation.

La menace majeure au Congo concerne la destruction des forêts; la déforestation traditionnelle pour installer des cultures temporaires a dénudé de vastes zones à l'Ouest de Brazzaville. La déforestation industrielle a déjà anéanti de vastes zones dans le Mayumbe et le bloc du Chaillu, certaines essences étant systématiquement abattues. Les plans actuels d'exploitation concernent la forêt du Nord. Seule la forêt marécageuse survivra, si des mesures de protection ne sont pas décidées. Des grands travaux, tels les lignes à haute tension, les chemins de fer (Gabon-Pointe Noire) détruisent aussi

beaucoup les habitats. Le conservationniste est relativement impuissant en face de ces menaces.

Dans l'immédiat, le problème majeur est le **braconnage**. Il n'existe pas de chasse sportive au Congo, quoique quelques essais aient eu lieu vers 1980. En revanche, la chasse à des fins alimentaires constitue un phénomène majeur dans tout le pays. En fait, des dizaines de milliers de fusils existent au Congo. Ils paraissent, du moins en pratique, en vente libre. Une usine de cartouches existe à Pointe Noire; la production était de 12 millions de cartouches annuellement, dont six millions étaient exportées. Il s'agit principalement de calibre 12; les fusils de fabrication locale ("poupou") sont fréquents aussi. Une cartouche ne coûtant que 80 CFA (ou 1/4 d'écu) en 1981 (dont 16,5% de taxes) et les chasseurs ne tirant qu'à bon escient, les dégâts exercés sur la faune sont donc énormes. Le long des routes, surtout à l'Ouest de Brazzaville, des multitudes de chasseurs tirent sur tout ce qui bouge. En amont de la capitale, sur le fleuve et ses affluents, les chasseurs se déplacent dans des pirogues motorisées, installent des camps partout le long des rivières et rayonnent à partir de ceux-ci en détruisant tous les animaux. Toute grande faune, de même que les oiseaux de taille

Fig. 11. *Cercopithecus*, abattu par des braconniers. Entre Brazzaville et Pointe Noire.



moyenne ou grande, a totalement disparu des régions habitées ou des zones environnantes. Les marchés de Brazzaville sont constamment ravitaillés en gibier, amené principalement par bateau. Aucun contrôle réel n'existait en 1981. Une législation sur la chasse existe ; elle est bien au point mais pas appliquée ; aucun des braconniers arrêtés au cours de la mission ne possédait le moindre document. Une fermeture théorique de la chasse est prévue annuellement, du 1er octobre au 30 avril.

La situation est comparable dans beaucoup de pays forestiers Africains, tels le Gabon, le Libéria, etc. Elle est meilleure dans les pays islamisés, au Nord de la forêt, où les oiseaux sont protégés passivement. Les décisions des autorités congolaises, prises en 1981, amélioreront sans doute la situation ; il faudra cependant attendre longtemps avant que les effectifs de grande faune ne soient à nouveau valables. Il n'est évidemment pas question d'interdire la chasse à des fins alimentaires mais il faut la réglementer et la contrôler, ceci dans l'intérêt même des populations concernées. La moitié des forêts du Nord sont trop inaccessibles pour être atteintes par les braconniers. A Brazzaville et à Pointe Noire, dans des magasins, les aéroports et les hôtels, on trouvait encore en 1981, des quantités considérables d'ivoire généralement travaillé ; les pointes de moins de 5 kg étaient nombreuses.

Une alternative à la chasse excessive à des fins alimentaires consisterait en le développement du bétail et celui de la pêche (y compris la pisciculture). Les poissons de mer et d'eau douce sont déjà consommés dans la capitale et à Pointe Noire mais en assez faible quantité.

Un problème concerne aussi la **pollution par les hydrocarbures** des plages de l'Atlantique aux environs de pointe Noire. Le Congo est producteur de pétrole, principalement offshore. Les plages sont parfois dévastées, lors des hautes marées ; des *Phoenix* sont parfois

englués par les hydrocarbures. Rappelons le projet, heureusement annulé, indiqué antérieurement.

L'impact des feux est très important. La plupart des zones ouvertes du Sud du pays sont soumises chaque année à des feux courants, généralement incontrôlés.

Mesures à prendre.

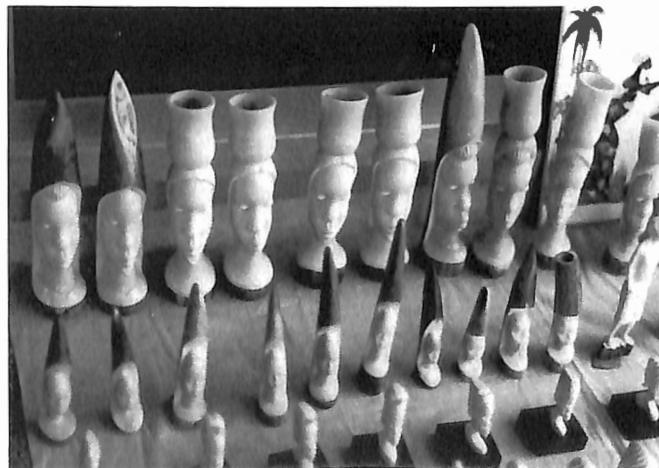
Ces éléments ont été largement détaillés dans le rapport de 1981. Les actions pratiques suivantes sont indispensables :

- Un contrôle *réel* de la chasse, avec des taxes dissuasives sur les cartouches.
- Un strict contrôle de la chasse aux Eléphants.
- Un contrôle strict des autorisations *d'exploitation forestière*.
- La relance des *Parcs Nationaux* qui, sauf Fouari et partiellement Odzala, n'existent que sur le papier. Il faut, avant tout, protéger de vastes étendues de la forêt encore intacte du Nord, par la création d'un ou plusieurs grand Parcs Nationaux forestiers. Même si la surveillance réelle est très difficile sur le terrain, la protection *juridique* empêchera l'exploitation forestière sans contrôle. L'exemple à ce sujet est l'énorme Parc de la Salonga, Zaïre (3.600.000 hectares), difficile à contrôler sur le terrain, mais qui est très bien protégé contre l'exploitation forestière illégale.
- Les *pouvoirs du personnel* chargé du contrôle des mesures de conservation devraient être considérablement renforcés. On peut même envisager, à l'instar de nombreux autres pays, la création d'un organisme spécifique (Institut Congolais pour la Conservation de la Nature). Une coopération dans le domaine de la conservation s'impose avec les pays voisins, en particulier le Zaïre et le R.C.A.

Fig. 12. Cephalophus capturé par des braconniers. Entre Brazzaville et Pointe Noire.



Fig. 13. Défenses d'éléphants, dont de nombreux jeunes, mises en vente à Pointe Noire.



Conclusions

La situation de la nature et, en particulier, de la grande faune était assez peu encourageante, au Congo, en 1981. Les autorités en étaient cependant conscientes et décidées à agir. Il est assez paradoxal que le Congo, un des pays les moins densément peuplés par l'homme, de l'Afrique, au Sud du Sahara, soit un de ceux où la faune a été le plus décimée. La situation, en 1981, du mont Fouari et surtout des zones protégées des plateaux Bateke, laissées à l'abandon, préfigure ce que pourrait devenir rapidement les grands parcs nationaux "classiques" d'Afrique (Parc des Virunga, Zaïre ; Parc de l'Akagera, Rwanda ; Parcs Kenyans et Tanzaniens, Parcs du Sénégal, du Cameroun et du Bénin) si la surveillance devait être interrompue, ne fusse que quelques mois. On connaît la tragédie des Parcs Nationaux d'Uganda qui ont cependant pu être sauvés *in extremis*.

La responsabilité du Congo dans la *protection de l'immense forêt ombrophile*, poumon de l'Afrique, est considérable. On peut espérer que les autorités de Brazzaville la protégeront rapidement. Les mesures envisagées récemment par ces autorités, dans le domaine de la Conservation, font bien augurer de l'avenir.

Remerciement

L'auteur remercie très vivement toutes les autorités de la République du Congo, en particulier, celles du Ministère des Eaux et Forêts. La mission du signataire a été entièrement subsidiée par le Gouvernement Congolais, ce qui prouve son intérêt envers des actions positives, dans le domaine de la conservation. Au cours de toutes nos prospections, nous avons pu apprécier l'efficacité et la sympathie de MBANI AKANGALA MANKARIKA qui nous a inlassablement accompagné sur le terrain.

Bibliographie

- BEALEY, K.V., 1976, Connaissons nos oiseaux (de Brazzaville) : 1-119. Imprimerie locale.
- BLANCOU, L., 1951, Note sur les mammifères de l'Equateur Africain français, le Gorille. *Mammalia*, 15 : 143-151.
- BLANCOU, L., 1958, Note sur le statut actuel des Ongulés en Afrique Equatoriale Française. *Mammalia*, 22 : 399-405.
- DORST, J., 1971, Contribution à l'étude des oiseaux de l'île Mbamar (Congo-Brazzaville). *Oiseau R.F.D.*, 41 : 41-62.
- DJOMBO, H., 1981, Note de présentation, *Ministère des Eaux et Forêts - Mimeo, Brazzaville*.
- HILL, P., 1963, Rapport préliminaire sur la République du Congo (Brazzaville), *Projet spécial Africain FAO-UICN* : 44 pp.
- JEUNE AFRIQUE, Géographie de la République Populaire du Congo.
- KABALA MATHUKA, 1976, Aspects de la Conservation de la Nature au Zaïre, Editions Lokole, I.Z.C.N. : 1-312.
- MBANI AKANGALA MANKARIKA, 1980, Les problèmes de protection et de Conservation, les causes de l'appauvrissement de la faune sauvage Congolaise, *Service des chasses, et Protection de la Faune, R.P.C.* : 1-21.
- NSOSSO, D., 1979, Compte rendu de la tournée effectuée dans la région du Niari du 27 novembre au 16 décembre 1979, M.E.F., 16 pp.
- NSOSSO, D., 1986, *in litt.*
- MINISTERE des EAUX et FORETS, Service de la Chasse et de la Conservation de la Nature. Nombreux rapports officiels (en particulier, rapport 1980 de la Direction chasse, Pêche et Pisciculture) ; rapport de nombreux collaborateurs, consultés à Brazzaville.
- SIDNEY, J., 1965, The past and present distribution of some African Ungulates. *Transactions Zoological Society London* : 1-395.
- SPINAGE, C.A., 1980, Parks and Reserves au Congo Brazzaville, *Oryx* : 292-295.
- VERSCHUREN, J., 1965, Contribution à l'Ecologie des grands mammifères. Exploration du Parc National de la Kagera, Rwanda. Série 2 : 1-66.
- VERSCHUREN, J., 1972, Les Parcs Nationaux du Zaïre, près de cinquante ans après leur création. *Africa-Tervuren*, 2 : 1-8.
- VERSCHUREN, J., 1975, Wildlife in Zaïre, *Oryx* 13 : 25-33 et 149-163.
- VERSCHUREN, J., 1982, Rapport de mission, République du Congo, pp. 1-84.
- VERSCHUREN, J. et MBANI AKANGALA MANKARIKA, 1982, Les oiseaux de la République Populaire du Congo, *Gerfaut* : 72 : 307-323.

Institut royal des Sciences
Naturelles de Belgique
29, rue Vautier
B-1040 Bruxelles, Belgique